



N°03
15/02/2024



Animateurs filières

Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FDGDON 64**
sylvie.desire@fdgdon64.fr

Suppléance : ARVALIS
a.carrera@arvalis.fr

Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**
p.mouquot@gironde.chambagri.fr

Suppléance :
FDGDON 64 / ARVALIS
sylvie.desire@fdgdon64.fr
a.peyhorgue@arvalis.fr

Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**
q.lambert@terresinovia.fr

Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**
p.mahieu@pa.chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs 87000
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Grandes
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Charançon de la tige du colza** : risque moyen à ce jour. Fort la semaine prochaine à minima sur l'Est du territoire. Le délai des 8-10 jours est lancé sur ce secteur. Surveillance impérative à l'Ouest sur cette fin de semaine ! Les conditions sont favorables à l'activité du ravageur et à la croissance des colzas.

Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est actuellement composé de 30 parcelles. L'élaboration de l'analyse de risque 2023-2024 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est en partie issue de retours terrains, de tours de plaine et de **19 observations**.

• Stades phénologiques et état des cultures

La majorité des parcelles du réseau est toujours au stade C1 (ou BBCH30) correspondant à la reprise de végétation. La principale évolution par rapport à la semaine passée concerne les 5 % de parcelles au stade D1 (ou BBCH 50) correspondant aux **boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales**. Le détail de ces stades est proposé en annexe 1. Le retour des pluies couplé aux températures douces est propice à une croissance active.

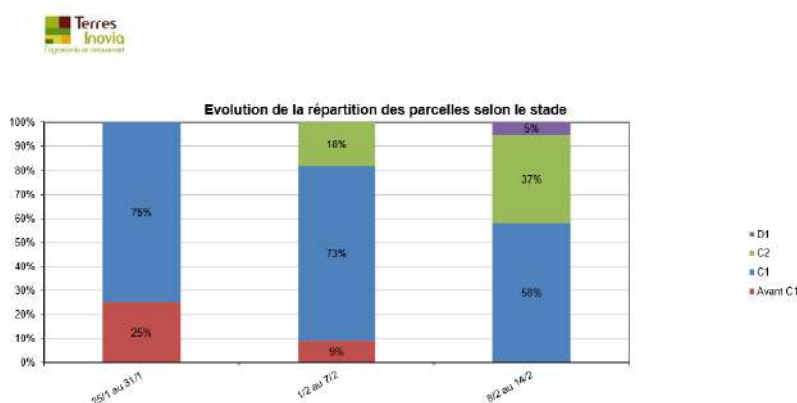
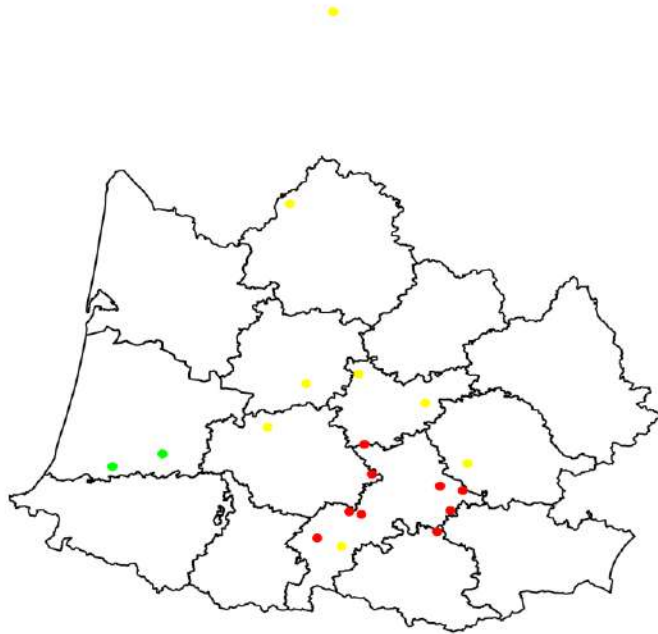


Figure 1 : Evolution hebdomadaire des stades de développement du colza, exprimé en pourcentage de parcelles suivies

• Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi* Gyll)

17 parcelles sur 19 observées signalent la présence de l'insecte. On note une évolution marquée des captures en une semaine.

L'Est du territoire semble concentrer l'essentiel des captures significatives cette semaine.



Dégât engendré par le charançon de la tige du colza lors de la ponte (photo Terres Inovia)

Piège : Nb de charançons tige du colza : ● [0 - 0] ● [0 - 5] ●] 5 - 32]

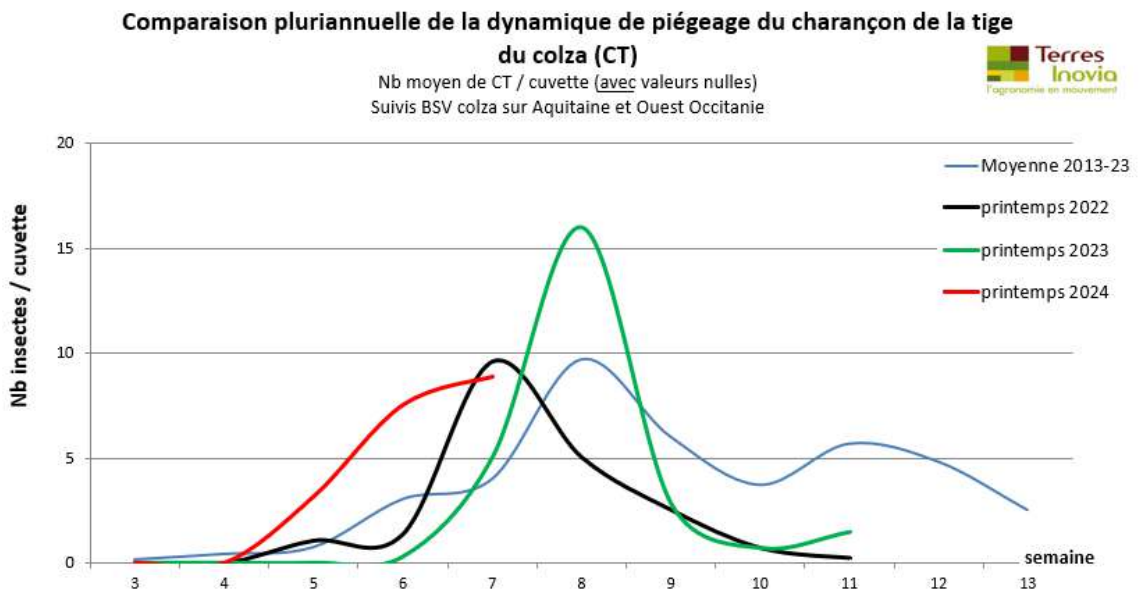


Figure 2 : Comparaison des dynamiques de vol pluriannuelles du charançon de la tige du colza

Les prévisions de probabilité de captures sont plus élevées que la semaine dernière. Le vol est même avéré à l'Est du territoire et confirmé par les relevés en parcelle en lien avec les conditions douces des derniers jours.

Ces prévisions de vol sont obtenues à partir de l'outil « Prédiction des vols de ravageurs » [ici](#)

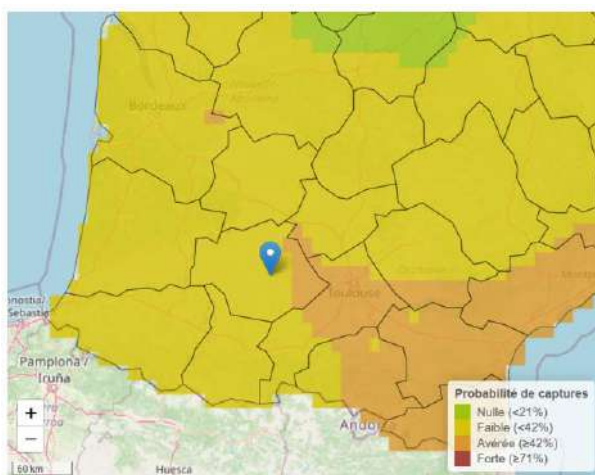


Figure 3 : Evolution de la probabilité de captures du charançon de la tige du colza

Parallèlement à ces captures, du **charançon de la tige du chou** (non nuisible du colza) est également observé, et en proportion plus importante, avec 16 parcelles sur 19 signalant sa présence. Le nombre d'insectes piégés est également nettement supérieur, avec des captures régulièrement comprises entre 1 et 100 individus.

Attention à la distinction des deux insectes pour bien évaluer le seuil de risque (Cf. annexe2).

A noter que pour ce ravageur, l'analyse de risque en réseau est à privilégier par rapport à une simple observation en parcelle isolée.

Dans tous les cas, lors des premiers piégeages, pas de précipitation, les femelles ne sont pas aptes à pondre à leur arrivée dans les parcelles. Il faut compter entre 7 et 10 jours avant les premières pontes. Le risque est maximal lorsqu'une majorité d'individus est présente sur la parcelle.



[Lien vidéo cuvette Terres Inovia](#)

Pour rappel, la cuvette jaune est l'outil indispensable pour le suivi des ravageurs du colza tout au long de la campagne (dès l'automne et jusqu'au printemps).

Période de risque : elle conjugue la présence de femelles aptes à pondre avec celle de tige tendre. Le risque pour la plante débute dès l'apparition des premiers entre-nœuds (passage de C1 à C2) et se poursuit jusqu'au stade E (boutons floraux séparés). Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les premières captures significatives.

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil pour le charançon de la tige du colza. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, on considère que sa seule présence dans les parcelles constitue un risque. La nuisibilité, forte, est due au dépôt des œufs dans les tiges en croissance provoquant leur déformation voire même leur éclatement sur toute la longueur.

Evaluation du risque : risque moyen à ce jour. Fort la semaine prochaine à minima sur l'Est du territoire. Le délai des 8-10 jours est lancé sur ce secteur. Surveillance impérative à l'Ouest sur cette fin de semaine ! Les conditions sont favorables à l'activité du ravageur et à la croissance des colzas.

Les dernières remontées enregistrées confirment les captures, avec une nette hausse à l'Est du territoire. De plus, 41% des parcelles sont entrées dans la période de risque et ce taux va augmenter ces prochains jours avec les conditions poussantes.

Par conséquent, le risque est moyen sur la majeure partie du territoire pour cette semaine, mais il va sans nul doute s'intensifier dès la semaine prochaine puisque le délai des 8-10 jours est lancé sur l'Est du territoire.

Ponctuellement, là où des captures ont pu avoir lieu depuis plus d'une semaine, ce risque est sensiblement plus élevé. Accéder à l'outil d'évaluation du risque « Prédiction des vols de ravageurs » [ici](#).

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Centre et Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Act'Agro, AREAL, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, CETA de Guyenne, Terres Inovia, Terres conseils, Ets Sansan, Euralis, FDGDON 64, FREDON Nouvelle-Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, La Périgourdine, Lur Berri SCAR, Sodepac, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "

ANNEXE 1 : reconnaissance des stades du colza au printemps

Stade C1 (BBCH30) : reprise de végétation ; apparition de jeunes feuilles.

Stade C2 (BBCH31) : entre-nœuds visibles. On distingue un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 (BBCH50) : boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales.



ANNEXE 2 : distinction des charançons de la tige du chou et du colza

Le charançon de la tige du chou se distingue par la couleur rousse des extrémités de ses pattes, une pilosité cendrée plus abondante, et un pic de vol souvent légèrement plus précoce que **le charançon de la tige du colza**.

Les différences d'aspect ne sont visibles que sur des insectes secs : attention à ne pas déterminer trop rapidement les insectes piégés dans les cuvettes.

Charançon de la tige du chou
(*Ceutorhynchus quadridens*)

RAREMENT NUISIBLE

Extrémités des pattes rousses

Forte pilosité cendrée



Charançon de la tige du colza (*Ceutorhynchus napi* Gyll.)

NUISIBLE

Extrémités des pattes noires

Pilosité courte, aspect brun

